



Devenir ERGOTHERAPEUTE

LA PROFESSION d'ERGOTHERAPEUTE

L'ergothérapeute est un professionnel du secteur sanitaire et social.

Il fonde sa pratique sur le lien entre l'activité humaine et la santé.

L'objectif est de maintenir, retrouver ou développer le potentiel d'activité et d'autonomie dans les occupations importantes pour les personnes. Pour cela, l'ergothérapeute intervient dans le milieu ordinaire de vie : école, travail, domicile, ville...

Il met en œuvre des interventions de prévention, d'éducation thérapeutique, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale. Il conçoit les aménagements de l'environnement, préconise les aides techniques et les assistances technologiques, les aides humaines, les aides animalières et les modifications matérielles nécessaires. Il conçoit, préconise et utilise également des appareillages.

L'ergothérapeute s'adresse aux enfants, aux adultes et aux personnes âgées, il intervient auprès de tous publics et de toute personne en situation de handicap.

L'ergothérapeute possède un champ d'exercice très vaste, il exerce dans les centres de rééducation, les hôpitaux psychiatriques, les cliniques, les services de soins à domicile, en cabinet libéral, au sein des collectivités territoriales....

CONDITIONS D'ACCÈS A LA FORMATION

Le recrutement des étudiants s'opère selon plusieurs modalités en fonction de leur situation :

1) Sur concours d'entrée composé de trois épreuves écrites et anonymes : (10 places)

- Tests psychotechniques – (20 points) – Durée 1 heure
- Biologie - Physique – (20 points) – Durée 1 heure
(Le programme porte sur celui de Première et de Terminale scientifique)
- Contraction de texte – (20 points) – Durée 1 heure

La note zéro à l'une des épreuves est éliminatoire.

A l'issue des résultats, une moyenne des notes aux trois épreuves permet le classement des candidats en liste principale et liste complémentaire.

Ouverture des inscriptions le 1^{er} décembre 2018 – Clôture le 12 avril 2019.

Le concours aura lieu le samedi 4 mai 2019 à 8h15 à l'IRFSS Centre Val de Loire

2) Sur dossier et entretien pour les candidats détenteurs d'un diplôme de niveau Licence minimum ou d'un diplôme médical / paramédical (2 places)

Ouverture des inscriptions en 1^{er} décembre 2018 – Clôture le 24 mai 2019.

La sélection aura lieu le 7 juin 2019 à l'IRFSS Centre Val de Loire

Modalités d'inscription aux épreuves de sélection 1 et 2 :

- écrire à **IFE – IRFSS Centre Val de Loire** en joignant une enveloppe format A4 libellée à votre adresse, affranchie au tarif en vigueur pour envoi de plus de 50 gr.
- ou télécharger le dossier d'inscription à partir de notre site internet : <http://irfss-centre.croix-rouge.fr>
- Frais d'inscription aux épreuves de sélection 1 et 2 : **111€**

3) Après une première année universitaire validée :

- **PACES** de l'Université de Tours **sur classement selon les vœux (5 places)**.
- **Licence Sciences Technologies Santé, mention "Sciences du Vivant"** de l'Université de Tours après entretien de sélection (**5 places**).
- **Licence Biologie-biochimie, mention "Sciences de la Vie"** de l'Université d'Orléans après entretien de sélection (**5 places**).
- **Licence Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS)** de l'Université d'Orléans après entretien de sélection (**5 places**).

Les Conditions d'inscription précises sont données par chacun des départements des Universités

La sélection aura lieu le 21 juin 2019 à l'IRFSS Centre Val de Loire

Les résultats de la sélection ne sont valables que pour la rentrée au titre de laquelle elle a été organisée.

Coût Pédagogique de la formation

Pour les candidats éligibles aux aides financières du Conseil Régional Centre Val de Loire le coût pédagogique annuel qui reste à la charge de l'étudiant est de :**2030 €**

- Droits d'inscription 170€ (pour l'année – à titre indicatif tarif 2018)
- Médecine préventive universitaire : 10,20 € (pour l'année- à titre indicatif tarif 2018)
- CVEC : 90€ (pour l'année - à titre indicatif tarif 2018)

Si vous n'êtes pas éligibles aux aides financières du Conseil Régional Centre Val de Loire, le coût moyen pédagogique annuel fixé par le Conseil Régional Centre Val de Loire qui devra être pris en charge par l'employeur est de **9400 €**

Pour connaître votre situation et votre éligibilité aux bourses régionales d'étude rendez-vous sur le site www.regioncentre-valde Loire.fr Ma Région et moi Rubrique Éducation, formation et jeunesse Onglet « Je suis étudiant du secteur sanitaire et social »

Nb : Indemnités de stage possibles selon votre statut

Rentrée le 2 septembre 2019 (sous réserve de modification)

Préparer le Diplôme d'Etat d'Ergothérapeute (Niveau II)

LA FORMATION A L'IFE – IRFSS CENTRE VAL DE LOIRE

La formation se déroule sur 3 ans (6 semestres) avec 60 % de cours, 40 % de stages (35 heures/semaine) et permet d'obtenir :



- ⇒ le diplôme d'Etat d'ergothérapeute délivré par la DRDJSCS (Etat)
- ⇒ le grade de Licence (180 crédits européens) par l'Université de Tours
- ⇒ 4 certifications complémentaires (Formateur PRAP 2S, ETP niveau 1, AFGSU, Savoir coopérer) délivrées par la Croix Rouge

La certification

Les caractéristiques

- Accompagnement des étudiants par des formateurs référents
- Méthodes pédagogiques innovantes et variées développant l'autonomie, le sens de la responsabilité, l'initiative et la créativité : e.learning, visio-conférence, projets tuteurés, laboratoire de simulation, semaines thématiques, voyage pédagogique...
- Richesse par les collaborations construites avec les autres formations
- Multiplicité des terrains de stages sur des lieux géographiques divers et dans l'ensemble des secteurs d'activité de la profession
- Ouverture sur un marché de l'emploi très favorable

2000h enseignements théoriques
1260h de stage
1900h Travail personnel estimé

A travers les unités d'enseignements, la formation permet de développer les 10 compétences professionnelles :

1. Evaluer une situation et élaborer un diagnostic ergothérapique
2. Concevoir et conduire un projet d'intervention en ergothérapie et d'aménagement de l'environnement
3. Mettre en œuvre et conduire des activités de soins, de rééducation, de réadaptation, de réinsertion et de réhabilitation psychosociale en ergothérapie
4. Concevoir, réaliser, adapter les orthèses provisoires, extemporanées, à visée fonctionnelle ou à visée d'aide technique, adapter et préconiser les orthèses de série, les aides techniques ou animalières et les assistances technologiques
5. Elaborer et conduire une démarche d'éducation et de conseil en ergothérapie et en santé publique
6. Conduire une relation dans un contexte d'intervention en ergothérapie
7. Evaluer et faire évoluer la pratique professionnelle
8. Rechercher, traiter et analyser des données professionnelles et scientifiques
9. Organiser les activités et coopérer avec les différents acteurs
10. Former et informer

La formation théorique

La formation clinique

Sept périodes de stage sont proposées et permettent une immersion professionnelle rapide :

- Semestre 1 : stage de nursing de 3 jours
- Semestre 2 : stage de 4 semaines en ergothérapie
- Semestres 3, 4, 5 et 6 : stage de 8 semaines chacun en ergothérapie dans les domaines suivants :
 - Soins de suite et de réadaptation, de courte ou de longue durée
 - Lieux de vie : domicile, hébergement, travail, école
 - Soins en santé mentale
- Semestre 6 : stage préprofessionnel de 3 semaines

De nombreuses possibilités de stages à l'étranger ou en DROM-COM, grâce à nos partenariats : ERASMUS avec notamment la Grande Bretagne, l'Espagne et la Belgique, ainsi qu'avec le Québec et l'Ontario (Canada).



CONTACT :

Institut de Formation en Ergothérapie - IRFSS Centre Val de Loire
6, Avenue du Professeur Alexandre Minkowsky - CS40324 –

371 73 Chambray-Lès-Tours

Tél. : 02.47.36.58.31

Courriel : valerie.bernard@croix-rouge.fr

Site : <http://irfss-centre.croix-rouge.fr>

